

La partie faîtière du plan de gestion du District International de l'Escaut



EuroRiob Sibiu

3 octobre 2008

Arnould Lefébure, Secrétaire Général

-
1. **contexte**
 2. **Les questions importantes à l'échelle du District de l'Escaut**
 3. **Le plan de gestion**
 4. **Les nouveaux enjeux**



1. Contexte



2. QUESTIONS IMPORTANTES D'INTERET COMMUN

- 1 **Qualité des eaux de surface, changements hydro-morphologiques, sédiments**
 - 1.1 *Qualité insuffisante des eaux de surface*
 - 1.2 *D'importants changements hydromorphologiques*
 - 1.3 *Des sédiments en excès et de qualité insuffisante*

- 2 **Des eaux souterraines vulnérables**
 - 2.1 *Qualité des eaux souterraines*
 - 2.2 *Bon état quantitatif des eaux souterraines*

- 3 **Des polluants spécifiques pour l'Escaut: Zn,CU, PCB**

- 4 **Analyse économique: approche coût-efficacité**

- 5 **Gestion préventive des inondations et des sécheresses**

- 6 **Gouvernance transfrontalière et internationale**

- 7 **Données, méthodes de mesures et méthodologies d'évaluation**



3. Partie faîtière du Plan de gestion du District de l'Escaut (PFPG)

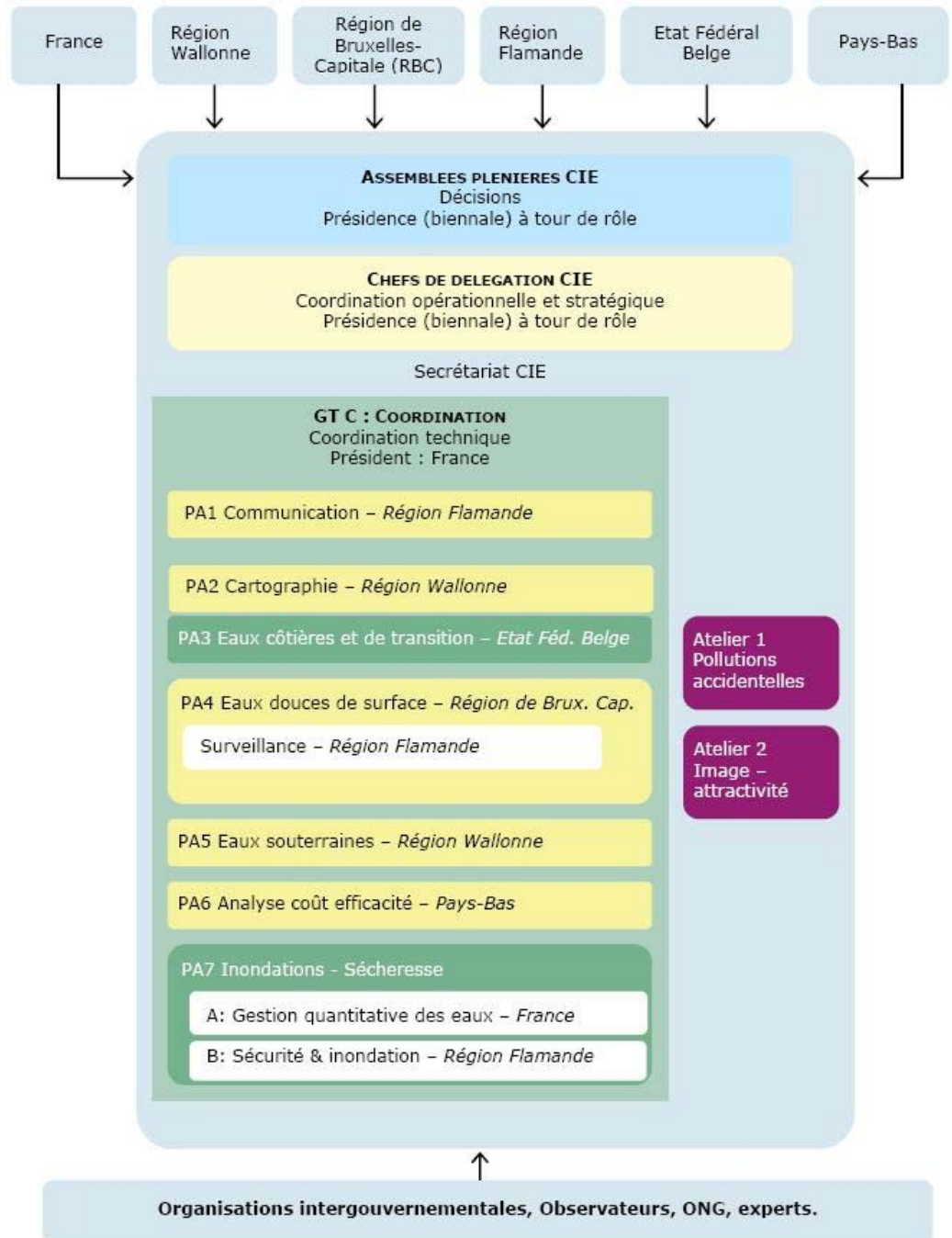
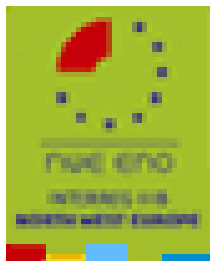
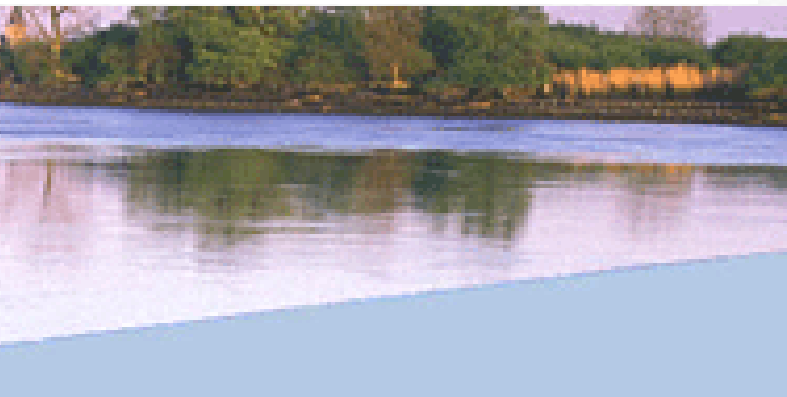
Processus d'élaboration

- 1 Des calendriers différents mais un même plan de travail
 - 2 organisation du travail de la CIE
 - 3 implication des parties intéressées

**MONTREZ LES VALEURS AJOUTÉES DE LA COORDINATION
DONNER UNE VISION À L'ÉCHELLE DU DISTRICT**



Organisation du travail



3. Partie faîtière du Plan de gestion

1 – INTRODUCTION (contexte historique de la coopération sur l'Escaut)

2 - PRESENTATION DU DISTRICT HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONAL DE L'ESCAUT

2.1 *Etat des lieux faîtier*

2.2 *Questions importantes du DHI*

2.3 *Eaux de surface de même type et eaux transfrontalières*

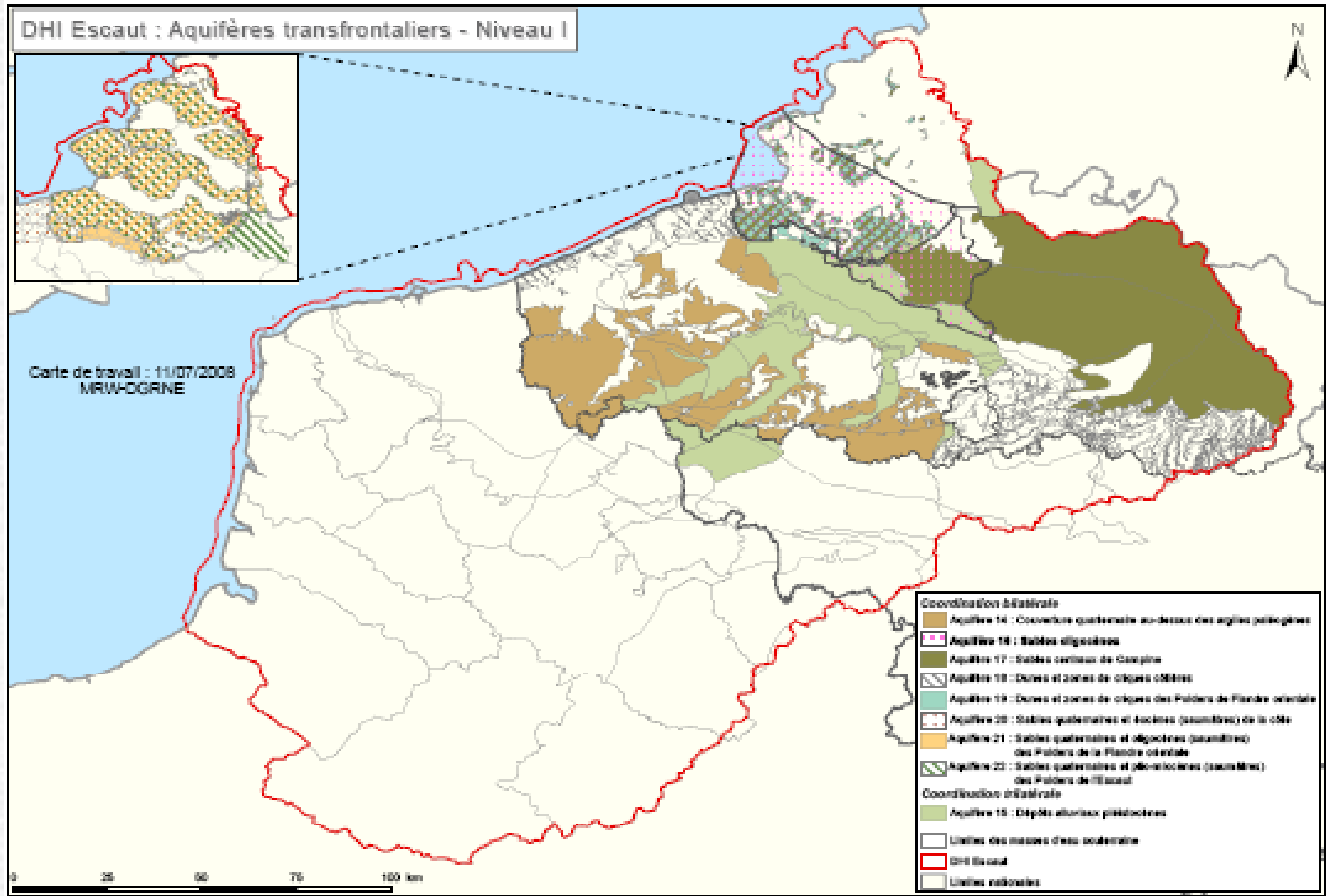
2.3.1 Aquifères transfrontaliers

2.3.2 Masses d'eau de même type

2.3.3 Cours d'eau transfrontaliers et principaux affluents

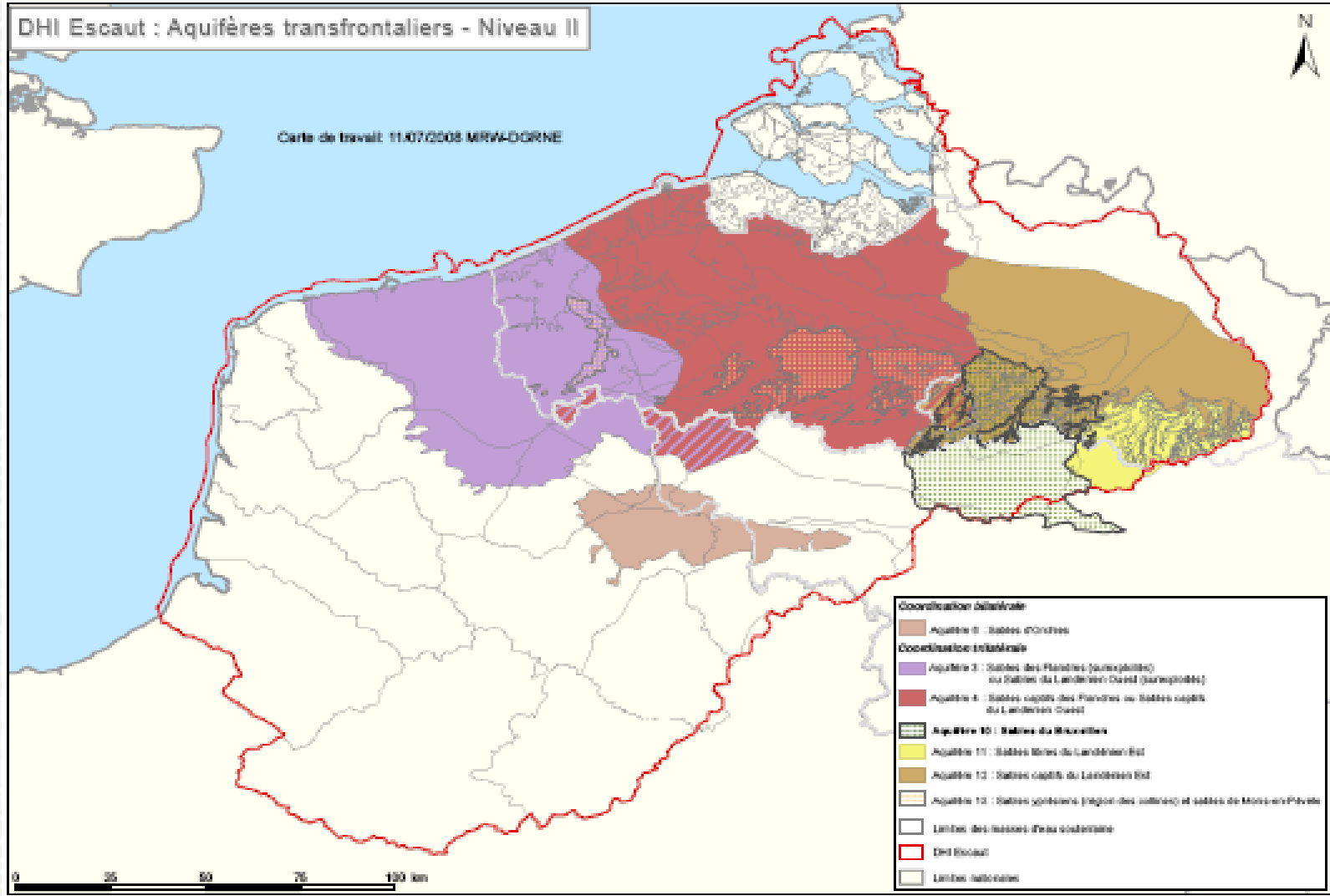
2.3.4 Eaux côtières et de transition transfrontalières





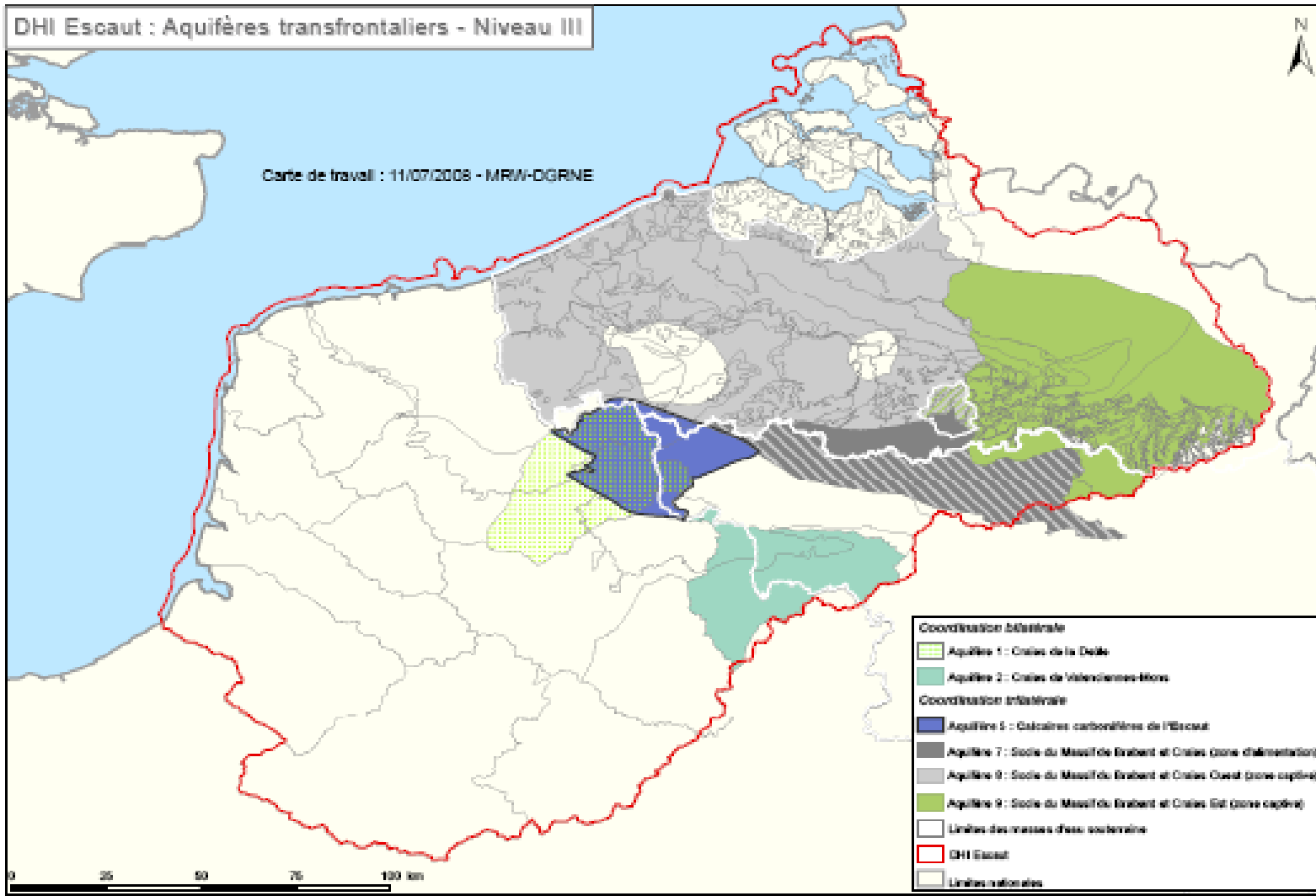
DHI Escaut : Aquifères transfrontaliers - Niveau II

Carte de travail: 11/07/2008 MRW-DGRNE



DHI Escaut : Aquifères transfrontaliers - Niveau III

Carte de travail : 11/07/2008 - MRW-DGRNE

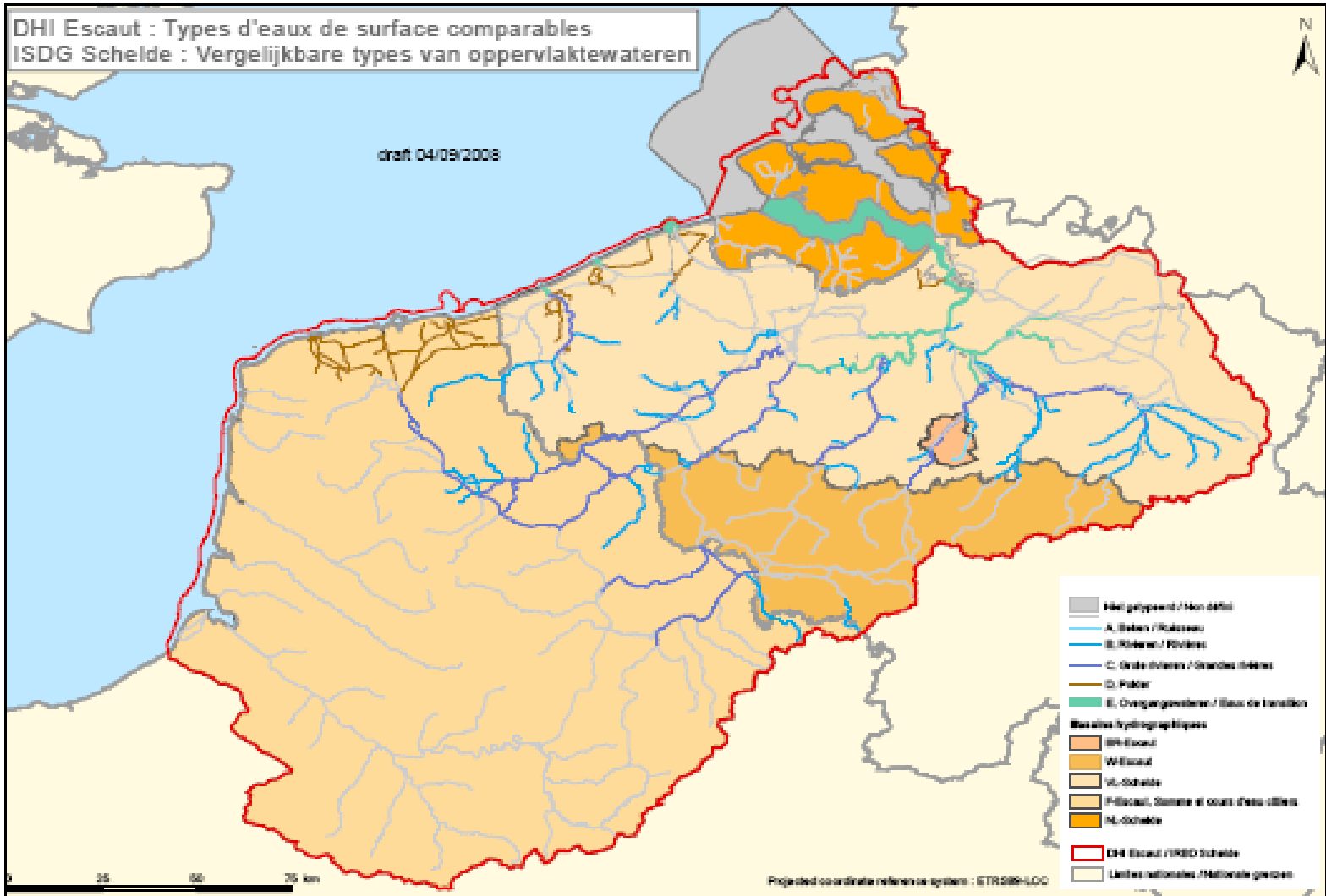


- Coordination bilatérale**
- Aquifère 1 : Craie de la Delle
- Aquifère 2 : Craie de Valenciennes-Mons
- Coordination trilatérale**
- Aquifère 5 : Calcaires carbonifères de l'Escaut
- Aquifère 7 : Sables du Massif de Erabart et Craie (zone d'alimentation)
- Aquifère 8 : Sables du Massif de Erabart et Craie Ouest (zone captée)
- Aquifère 9 : Sables du Massif de Erabart et Craie Est (zone captée)
- Limites des masses d'eau souterraine
- DHI Escaut
- Limites nationales



DHI Escaut : Types d'eaux de surface comparables
 ISDG Schelde : Vergelijkbare types van oppervlaktewateren

draft 04/09/2008



3. Partie faîtière du Plan de gestion

3 - COORDINATION INTERNATIONALE DES RESEAUX DE SURVEILLANCE NATIONAUX-REGIONAUX

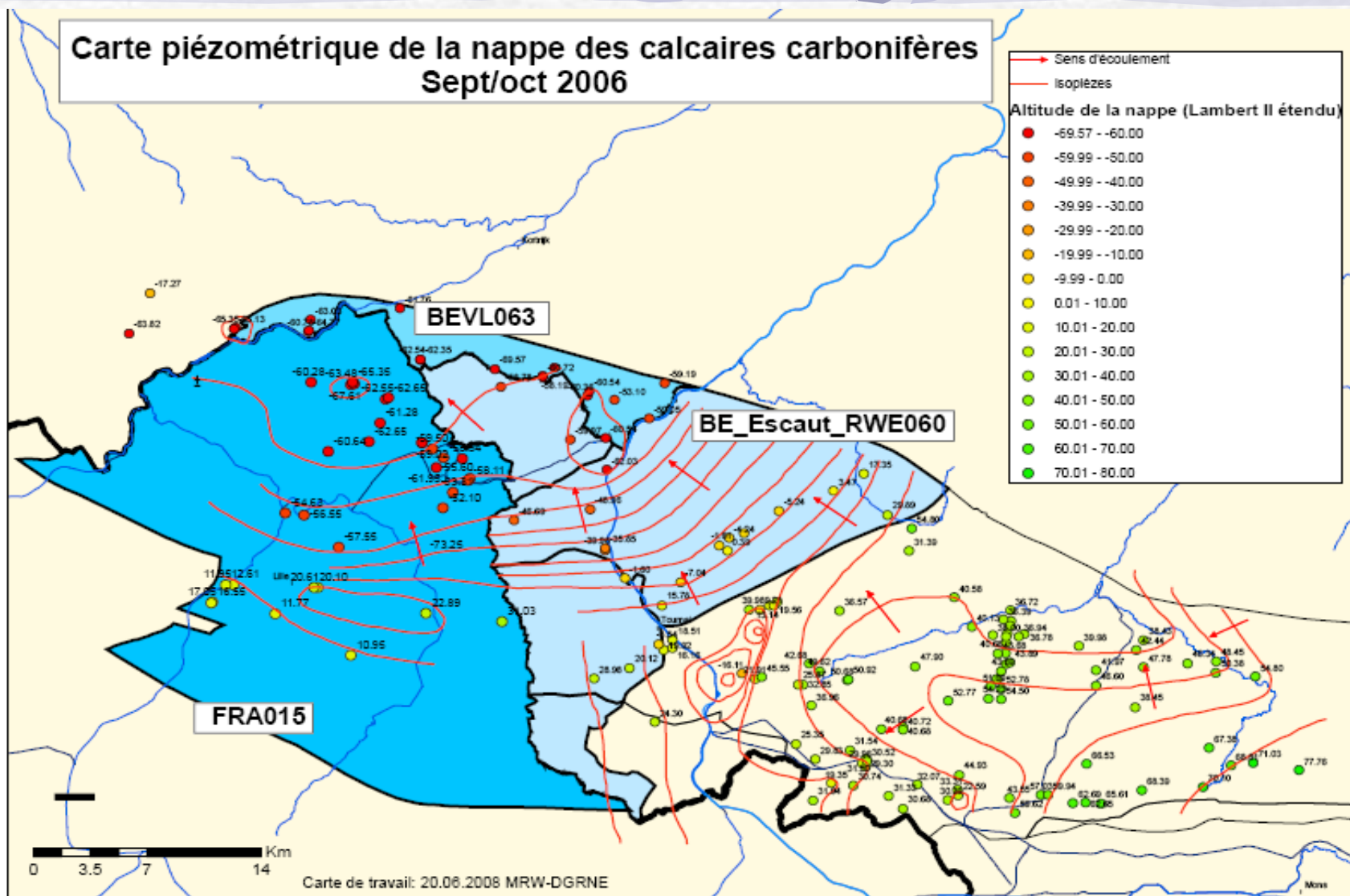
3.1 Surveillance des eaux souterraines

3.2 surveillance des eaux de surface

3.3. suivi complémentaire de la qualité de l'Escaut de 1998 à 2007: le Réseau homogène de mesures de l'Escaut



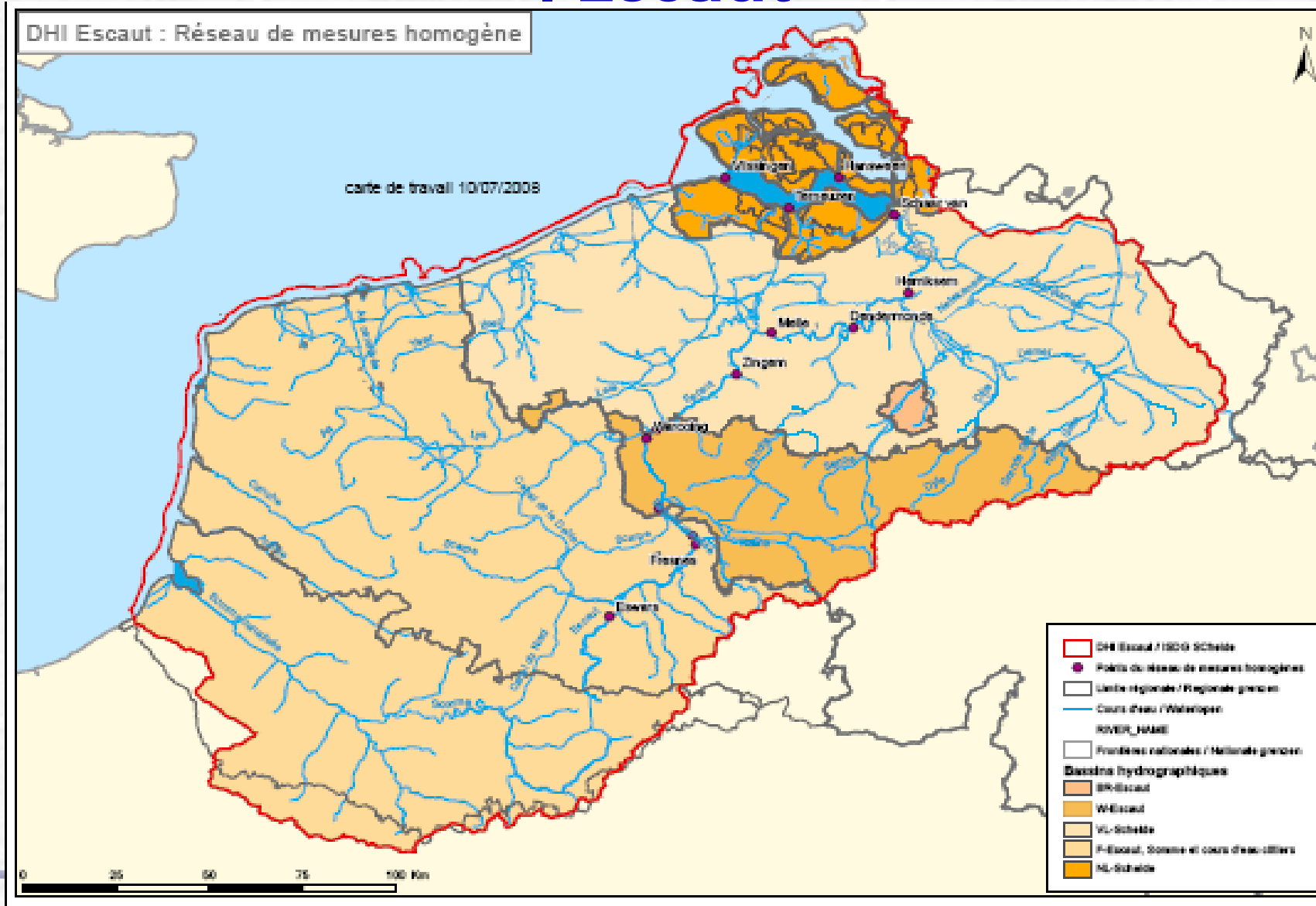
Carte piézométrique de la nappe des calcaires carbonifères Sept/oct 2006



Carte des réseaux de surveillance- eaux de surface



Carte du réseau homogène de mesures de l'Escaut



3. Partie faîtière du Plan de gestion

4 - COORDINATION DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

4.1 Eaux souterraines

4.2 Eaux de surface (douce, côtière et transition) - Masses d'eau naturelles

4.3 Eaux de surface (douce, côtière et transition) - Masses d'eau fortement modifiées et artificielles



DHI Escaut : Risque de non atteinte du bon état chimique des masses d'eau souterraine

Carte de travail : 03/07/2008 MRW-DGRNE

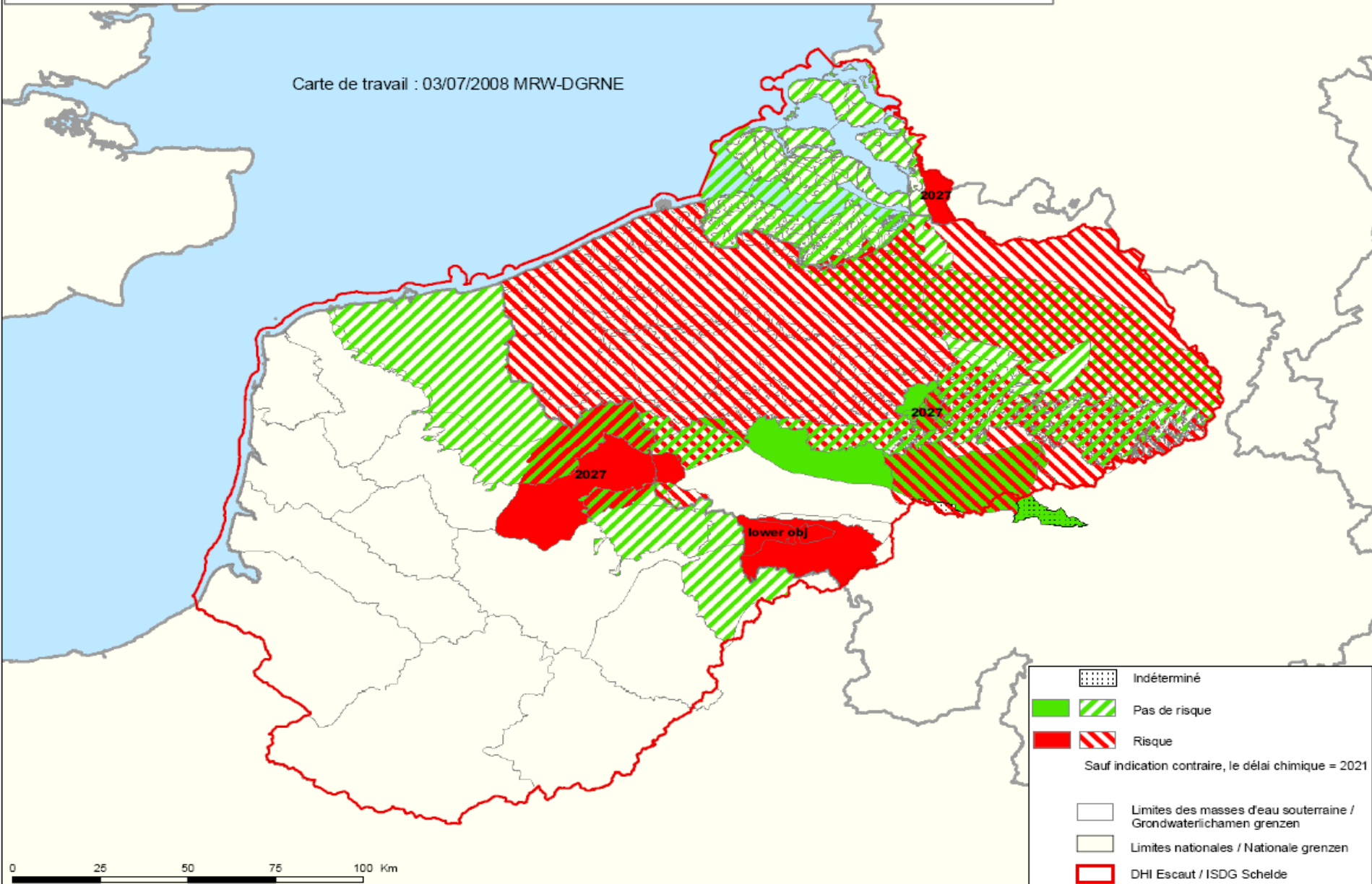


Tableau 2 : participation dans l'intercalibration pour les eaux côtières et de transition de la région de la CIE et paramètres pour lesquels les normes de qualité sont étudiées ou proposées au niveau national, et pour lesquels la coordination est encore requise.

	FR EC	FR ET	BE EC	BE ET	NL EC	NL ET
Phytoplancton :						
Chlorophylle a	X	/ n.n.	X	/ n.n.	X	/ n.n.
<i>Phaeocystis</i>	p.a. n.n.	s.p.	X +	s.p.	X	s.p.
Nombre de Cellules de taxa	X	/ n.n.	p.a. e.i.	/ n.n.	p.a.	/ n.n.
Macro-algues	s.p.	s.p.	s.p.	s.p.	s.p.	s.p.
Angiospermes Zostères	s.p.	s.p.	s.p.	s.p.	s.p.	n.n.
Angiospermes Schorres	s.p.	s.p.	s.p.	/ n.n.	s.p.	/ n.n.
Macro-invertébrés	X +	/ e.i.	X +	/ e.i.	X	/ n.n.
Poissons	-	/ e.i.	-	/ n.n.	-	/ n.n.

X = définition du bon état écologique convenue dans l'intercalibration européenne ;

- = ne figure pas dans la DCE ;

/ = n'a pas encore été traité dans l'intercalibration européenne ;

s.p. = sans pertinence pour les masses d'eau dans la CIE ;

p.a. = pas d'accord avec la métrique proposée dans l'intercalibration ;

e.i. = détermination des normes de qualité en cours d'étude

n.n. = des normes de qualité proposées au niveau national et devant encore être coordonnées au niveau européen

+ : on prévoit une concertation/étude supplémentaire pour optimiser la méthode coordonnée

EC = eaux côtières du type CW-NEA1/26

ET = eaux de transition du type TW-NEA11 (toutefois, la France n'a pas de type ET en commun avec NL et BE dans la CIE)

Tableau 4-7	Désignation provisoire des masses d'eau fortement modifiées et artificielles (2005)		
	Fortement modifiées	Artificielles	Total
France	20%	7%	27%
Wallonie	35%	15%	50%
Bruxelles	70%	30%	100%
Flandres	67%	26%	93%
Pays-Bas	70%	30%	100%



3. Partie faîtière du Plan de gestion

5 - COORDINATION DES PROGRAMMES DE MESURE

5.1 Coordination des méthodes pour l'exécution des analyses coût-efficacité des programmes de mesures

5.2 Coûts disproportionnés et dispositions d'exemptions

5.4 Par question importante du DHI (cf. 2.2), présentation des principales mesures, coordonnées entre les partenaires du DHI





Commission Internationale de l'Escaut

Tableau des mesures

NL
FR

LE CATALOGUE DES MESURES

Login

Nom d'utilisateur:

Mot de passe:

s'identifier

Région

- France
- Région Wallonne
- Région de Bruxelles Capitale
- Région Flamande
- Belgique Fédérale
- Pays-Bas

Secteur

- Ménages
- Industrie
- Elevage
- Cultures
- Agriculture
- Usage non agricole
- Navigation professionnelle
- Nature
- Non défini
- Pouvoir public
- Culture fruitière

Thématique

- Interventions hydromorphologiques
- Transformation d'engrais
- STEP
- Non défini

Compartment

- Eaux de surface
- Eaux souterraines
- Non défini

Résultat: 92 mesures

3. Partie faîtière du Plan de gestion

6 - REGISTRE DES ZONES PROTEGEES

Représentation via des cartes à l'échelle du district

- carte des zones vulnérables aux nitrates
- carte des masses d'eau destinées à l'eau potable
- carte des zones de Protection des captages
- carte des zones natura 2000,
- carte des Zones habitat
- carte des Zones de baignade ...



3. Partie faîtière du Plan de gestion

7 - COORDINATION DES ACTIVITES DE PREVENTION DES EFFETS LIES AUX INONDATIONS ET AUX SECHERESSES

7.1 *Prévention des effets des inondations*

Protocoles d'échanges sur les crues

Préparation directive inondation **Coordination avec DCE?**

7.2 *Prévention des effets des sécheresses*

Calcul des débits en cas d'étiage



3. Partie faîtière du Plan de gestion

8 - INFORMATION ET CONSULTATION DU PUBLIC

Annexe 1 - Plans de gestion nationaux

Annexe 2 - Autorités compétentes

Annexe 3 - observateurs auprès de la CIE

Tableaux

cartes

Références



Calendrier de la Partie Faîtière du Plan de Gestion du séminaire de Tournai en décembre 2009

20/08	Point sur la version V4.1
29/08/2008	Clôture projet version complète PFPG,
5/09 au 3/10/2008	1^{ère} Procédure d'adoption écrite : version V5
10/10 au 24/10/2008	2^{ème} Procédure d'adoption écrite : version V6
4/12/2008	Assemblée plénière- Gand version Vplen
1/01 au 30/06/2009	Consultation [commune/coordonnée ?] du public PFPG sur Internet
Déc 2009	Assemblée plénière – France version Vdéf
Déc 2009	Colloque public PFPG



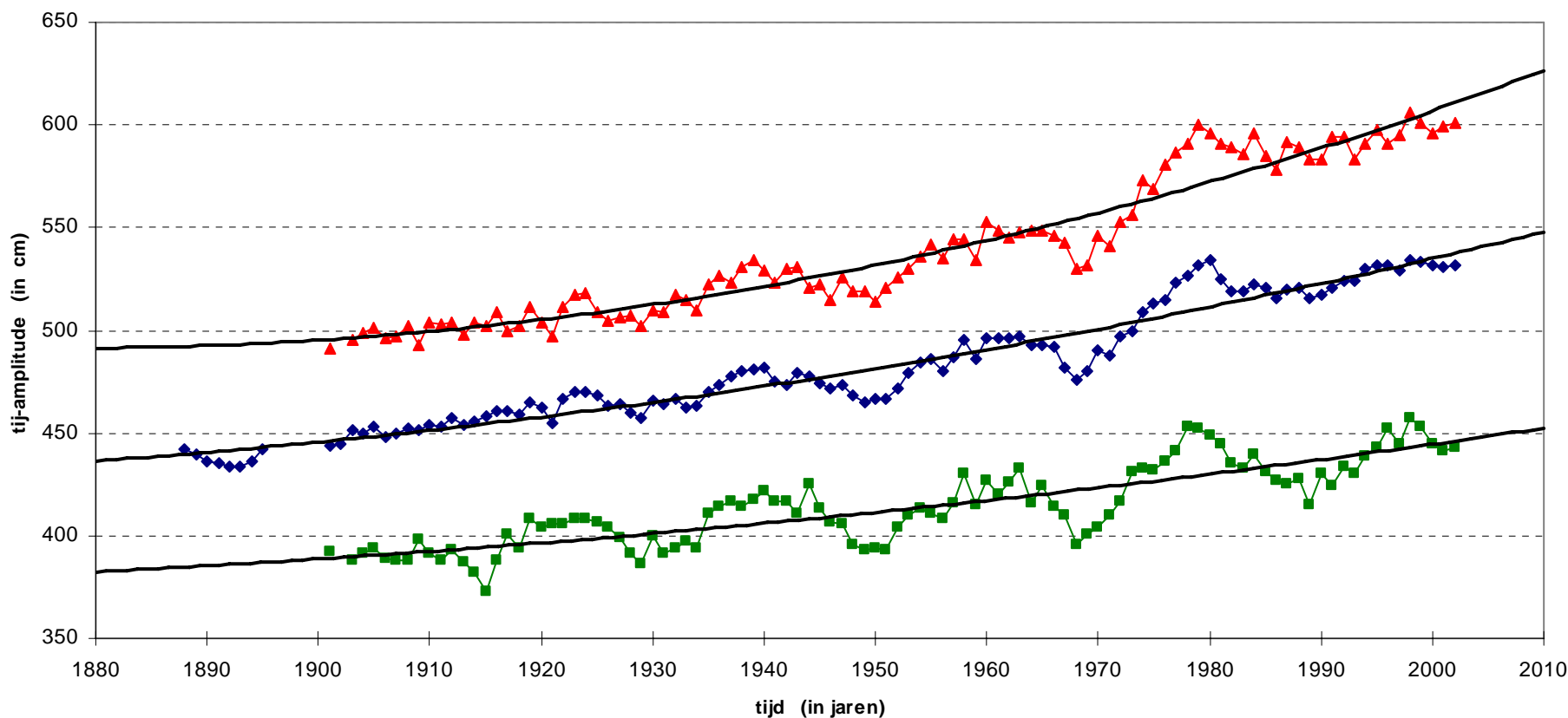
4. Nouveaux enjeux

- *Changement climatique: comment le prendre en compte concernant :*
 - *Les risques de submersions marines*
 - *L'érosion côtière*
 - *Les changements écologiques*
 - *Les intrusions salines souterraines*
 - *Les affaissements de terrain*
- *Directive inondation: quels liens avec le plan de gestion de la DCE?*
- *Gestion des ressources en eau souterraines:*
 - *gestion commune d'aquifères transfrontaliers*
 - *Liens avec les eaux de surface*



Evolution de l'amplitude des marées à Anvers de 1900 à aujourd'hui

Zeeschelde te Antwerpen - Loodsgebouw : langjarige tij-evolutie ==> tij-amplitude

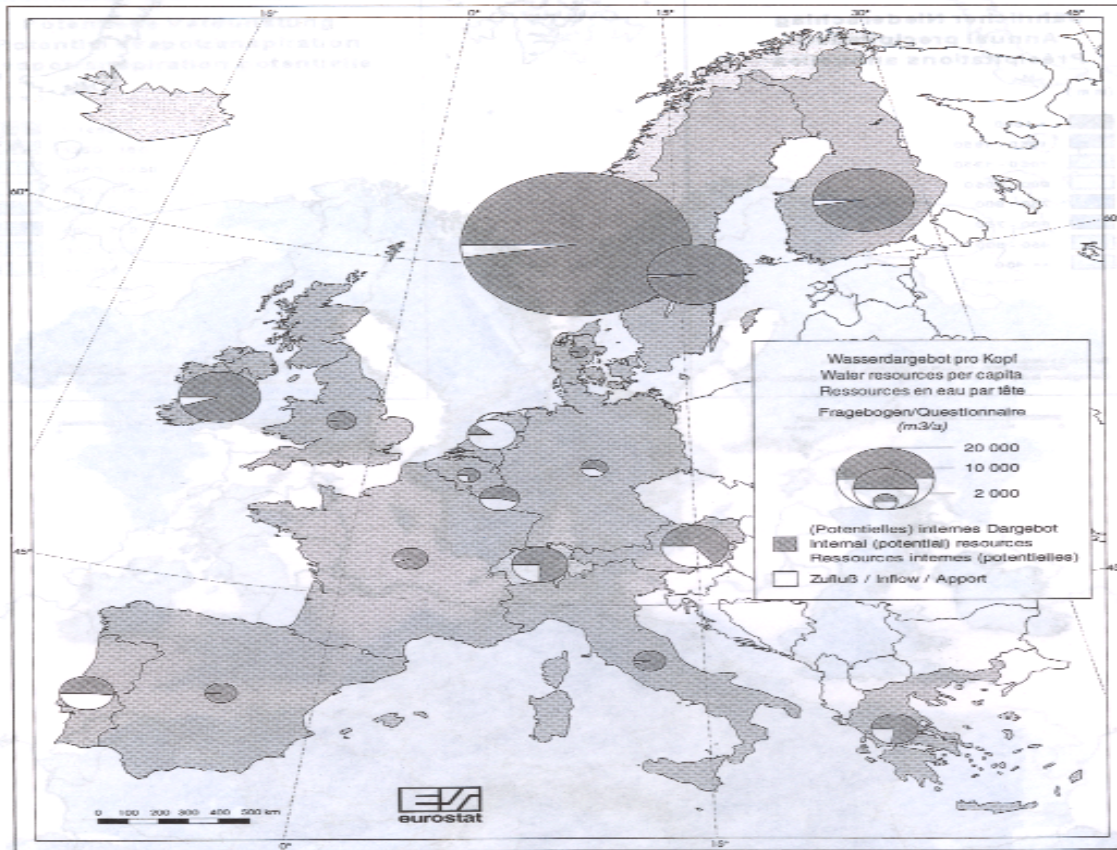


◆ jaargemiddelde tij-amplitude middeltij ■ jaargemiddelde tij-amplitude doortij ▲ jaargemiddelde tij-amplitude springtij
— Polynoom (jaargemiddelde tij-amplitude springtij) — Polynoom (jaargemiddelde tij-amplitude middeltij) — Polynoom (jaargemiddelde tij-amplitude doortij)



BESOINS HYDROLOGIQUES

Ressources en eau limitées, prendre en compte toutes les ressources existantes



Karte 3:
Potentielle erneuerbares
Süßwasserdargebot pro Kopf

Map 3:
Potential renewable fresh
water resources per capita

Carte 3:
Ressources en eau douce
renouvelables potentielles
par habitant

Une des conséquences de l'abaissement de la nappe : les effondrements ou « puits naturels ».



Les effondrements sont des phénomènes
locaux peu prévisibles

Deuxième annonce
14 et 15 Octobre 2008
Tweede Aankondiging
14 en 15 oktober 2008



Conférence Eau et changement climatique

Congres Water en klimaatverandering

Universiteit Antwerpen, Aula Fernand Nédée
(Gebouw G), Campus Drie Eiken,
Universiteitsplein 1, 2010 Antwerpen (Wilrijk)

Universiteit d'Anvers, Auditorium Fernand Nédée
(Bâtiment G), Campus Drie Eiken,
Universiteitsplein 1, 2010 Anvers (Wilrijk)





„L'eau n'est pas un produit commercial comme un autre, mais plutôt un héritage qui doit être protégé, défendu et traité comme tel.“

1^{ère} phrase de la Directive Cadre sur l'eau

Merci pour votre attention.

Pour toute information

Bijlage / Annexe

Site WWW.ISC-CIE.COM

